
Chambre des Députés. Rapport fait au nom de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts chargée d'examiner la proposition de loi [...].relative à l'abrogation de la loi du 21 juin 1865 sur l'enseignement secondaire spécial.

Numéro d'inventaire : 1979.34523

Auteur(s) : Gaston Martin

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Chambre des Députés

Imprimeur : Imprimerie de la Chambre des Députés

Date de création : 1933

Description : Feuillet sans attache.

Mesures : hauteur : 260 mm ; largeur : 208 mm

Notes : Annexe au procès-verbal de la séance du 3 avril 1933.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : Enseignement secondaire spécial

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 7

N° 1719

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION DE 1933



5009.

Annexe au procès-verbal de la 1^{re} séance du 3 avril 1933.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ET DES BEAUX-ARTS *
CHARGÉE D'EXAMINER LA PROPOSITION DE LOI DE M. GASTON MARTIN
ET PLUSIEURS DE SES COLLÈGUES *relative à l'abrogation de la loi*
du 21 juin 1865 sur l'enseignement secondaire spécial,

PAR M. GASTON MARTIN,

Député.

Messieurs,

Par la loi du 24 avril 1930, les Chambres témoignaient de leur volonté d'assurer à tous les enfants, quelle que soit l'école qu'auraient librement choisie leurs parents, des garanties minima de capacité chez ceux qui doivent les instruire. Elles supprimaient, en conséquence, l'emploi des moniteurs dans les écoles privées, par un texte de portée générale, qu'il n'est pas inutile de rappeler, en justification préalable à la proposition qui vous est aujourd'hui soumise :

« Nul ne peut participer à l'enseignement dans une école publique ou privée en dehors de la présence effective et continue dans la salle

* Cette Commission est composée de MM. Cazals, *président*; Delbos, Maurice Robert, Boulay, Merlant, Doussain, Gounin, *vice-présidents*; Renaitour, Desgranges, Vernay, Gaston Martin, Édouard Pascaud, Montagnon, Tonnellier, Baylet, *secrétaires*; Aulois, Henri Auriol, Camille Bénassy, Blanche, Capron, Chaubin-Servinière, Clerc, Dommange, J.-J. Dumoret, Raymond Férin, Gélis, Groussau, Henriot, Jarillier, de La Groudière, Le Bail, Lebel, L'Hévéder, Liautey, Mistler, Peter, de Polignac, Pradel, Rossé, Antoine Sallès, Valensi, Xavier Vallat, Émile Vincent, Volrin.

Voir le n° 999.